

Le portrait :

Pascale Brügger



Compte tenu de toutes les dispositions, réglementations, directives, circulaires et autres lois, il est important de ne pas oublier dans la vie de tous les jours que nous travaillons avec des personnes. “



*Assistante sociale BSc., responsable de cas auprès de la Section de la probation et de l'exécution des sanctions pénales du canton de Berne*

## **Pourquoi avez-vous choisi cette profession ?**

Adolescente, déjà, j'éprouvais un mélange de curiosité et de fascination naïve pour les prisons et les détenus. Cet intérêt était si poussé que lorsque je visitais une ville, je recherchais où se trouvait la prison locale et s'il y avait des musées sur le sujet, ils étaient en tête des lieux à visiter. Je me suis toujours demandée comment ces personnes se sont retrouvées enfermées, à quoi elles pensent lorsqu'elles sont assises dans leur cellule le soir, et à quoi elles rêvent. Les visites notables de cette époque ont été celles d'un ancien établissement pénitentiaire à Perth, en Australie, et de la prison d'Alcatraz à San Francisco, aux États-Unis. Plus tard, lors de ma formation d'assistante sociale, je me suis intéressée sur le plan théorique à l'interface entre la communauté et l'individu. J'ai découvert l'influence considérable que

peuvent avoir les structures sociales sur les opportunités de développement des gens, à quel point les inégalités peuvent être invalidantes et comment différents problèmes sociaux, tels que la criminalité et la pauvreté, peuvent survenir. Au moment de choisir mon stage de formation, il était clair que je postulerais au service de probation. Travailler directement avec d'anciens détenus m'a finalement donné une autre perspective sur les questions de la criminalité, de la prison et de l'exécution des sanctions. En réfléchissant à leurs actes, il est apparu que certains délinquants avaient le sentiment, au moment du délit, qu'ils n'avaient d'autre choix que de commettre l'acte de délinquance. Dans le but d'éviter de futurs actes répréhensibles, une analyse différenciée est nécessaire pour déterminer comment la

situation (à risque) a pu se produire en premier lieu, et quelles autres décisions et attitudes possibles auraient pu être mises en place pour ne pas commettre le délit. C’est ce mélange de travail direct avec les individus, de soutien à apporter à la sortie de prison par la création d’un réseau avec la communauté, mais aussi de réflexion théorique permanente sur les conditions-cadres structurelles, qui continue aujourd’hui de me passionner dans le domaine de l’assistance de probation. La nécessité de mettre constamment en balance le besoin de sécurité de la société et le droit fondamental à la liberté de l’individu est un défi qui me permet d’apprendre et de me développer chaque jour.

### *Quelle était votre vision au moment de votre engagement ?*

Selon l’art. 75 CP, l’exécution de la peine privative de liberté doit améliorer le comportement social du détenu, en particulier son aptitude à vivre sans commettre d’infractions. J’interprète cette disposition comme un mandat que la société confie aux professionnels de la justice, consistant à mettre tout en œuvre dès le départ pour permettre une réinsertion réussie. Outre des ressources suffisantes pour les professionnels formés, cela englobe également des conditions structurelles qui permettent un travail professionnel ainsi qu’une analyse (auto)critique constante de ses propres actions et des conditions-cadres. Afin d’assurer la qualité du travail fourni et garantir ainsi sa légitimité, une évaluation est nécessaire tant du point de vue du mandant que de celui de la clientèle. Cela nécessite également un leadership courageux ouvert à des solutions créatives au cas par cas, et qui les représentent auprès du public, si nécessaire. Au moment de mon engagement, ces conditions-cadres étaient évidentes pour moi.

### *De quelle manière votre regard s’est-il modifié au fil du temps ?*

Oui. Il est clair que de nombreux changements qui interviennent dans le domaine de l’exécution des peines ne sont pas seulement initiés par des professionnels, et ne servent donc pas toujours à améliorer la qualité du travail effectué. Ainsi, les intérêts politiques, l’attention médiatique et les considérations économiques influencent également la conception de l’exécution des peines. Ce n’est pas une mauvaise chose en soi, mais il est important que la voix des professionnels s’impose dans le débat. Pour tout vous dire, les anciens détenus pourraient eux aussi représenter des interlocuteurs importants, dont l’analyse devrait entrer en ligne de compte – mais leur statut d’«experts» est souvent refusé en raison des délits qu’ils ont commis. De mon point de vue, il revient donc aux assistants sociaux du système pénal de répondre aux besoins de leur clientèle.

### *Si vous aviez une baguette magique, que changeriez-vous ?*

Compte tenu de toutes les dispositions, réglementations, directives, circulaires et autres lois, il est important de ne pas oublier dans la vie de tous les jours que nous travaillons avec des personnes. Des personnes qui sont plus que les faits graves qu’ils ont commis dans leur vie. J’aimerais que tous les professionnels de la justice – même ceux qui ne travaillent pas directement avec les détenus – en soient toujours conscients. J’aimerais que chaque personne qui travaille dans le domaine de l’exécution des peines examine de manière critique sa perception des gens, ses attitudes et ses décisions et soit toujours prête à apprendre quelque chose de nouveau.

### *A votre avis, quels sont les points forts et faibles du système pénitentiaire Suisse ?*

On ne juge pas la personne, mais les faits.

## “prosaj persönlich”



### Comment vous ressentez-vous en dehors de votre travail?

Comme je travaille à temps partiel, j'ai suffisamment de moments libres pour me consacrer à d'autres projets. En 2018, j'ai ainsi fondé l'association «Perspektive Angehörige und Justizvollzug» avec Roger Hofer, maître de conférences et directeur de cours à la ZHAW. L'association œuvre à faire du travail avec les proches des détenus un élément naturel du travail social intra-muros et extra-muros, et à y intégrer également d'autres domaines et disciplines spécialisés. Les services proposés par l'association comprennent la diffusion des connaissances de base sur le sujet, la mise en réseau des offres existantes et à venir, ainsi qu'un travail de consultation au profit des autorités et des établissements dans la mise en œuvre du travail des proches, par exemple en relation avec la recommandation du Conseil de l'Europe concernant les enfants de détenus CM/Rec(2018)5. Les personnes intéressées sont invitées à nous contacter ([info@angehoerigenarbeit.ch](mailto:info@angehoerigenarbeit.ch)). Sur le plan privé, je trouve mon équilibre à la maison avec mon partenaire et notre chien. J'adore les longues promenades, prendre des bains de pied, rendre visite à ma famille et mes amis, ou tout simplement passer une soirée avec Netflix et un verre de vin blanc.

### Y a-t-il quelque chose que vous aimeriez dire depuis longtemps ?

J'aimerais vraiment que les assistants et les pédagogues sociaux fassent preuve d'un plus grand courage pour remettre en question les conditions-cadres existantes, promouvoir activement le développement de nouvelles (meilleures) structures et contribuer à leur développement. Cette approche permet déjà de percevoir et mettre en œuvre le mandat politique du travail social à un micro-niveau.

### Pourriez-vous nous raconter une anecdote ou un incident qui reflète votre quotidien au travail?

Un client qui m'a apporté une tarte aux fraises pour me remercier de mon travail, et qui a précisé à plusieurs reprises qu'elle ne contenait pas de cannabis. J'étais contente de la savoir !